

2. Le coût prévu de cette étude est d'environ \$125,000.
3. Cette étude sera entièrement défrayée par le gouvernement.
4. Au cours de cette étude, on n'utilisera l'ordinateur que pour compiler les données recueillies.
5. L'utilisation possible de banques de données par le public et la profession est un élément de l'étude.

LES RÉCIDIVISTES MASCULINS ADMIS AUX PÉNITENCIERS

Question n° 1871—M. Orlikow:

Combien y avait-il de récidivistes parmi les hommes admis dans chacun des pénitenciers canadiens en 1970?

Hommes admis par pénitencier selon le nombre de détentions antérieures*—1970

Pénitenciers	Total, hommes admis	Sans détention antérieure	Avec détention antérieure	Nombre de détentions antérieures*								
				1	2	3	4	5	6-10	11-15	16-20	Plus de 20
Terre-Neuve	43	14	29	15	4	3	2	2	2	1	—	—
Dorchester	444	110	334	90	87	53	35	25	31	10	3	—
Saint-Vincent-de-Paul	1,279	386	893	250	177	156	81	58	128	32	6	5
Kingston	1,128	176	952	175	131	142	129	90	209	46	20	10
Manitoba	426	123	303	66	54	47	31	26	61	8	5	5
Saskatchewan	445	66	379	61	59	43	51	32	98	24	7	4
Drumheller	137	34	103	23	20	15	15	11	16	3	—	—
Colombie-Britannique	548	95	453	78	67	61	43	39	106	41	9	9
Total.....	4,450	1,004	3,446	758	599	520	387	283	651	165	50	33

*Détentions antérieures dans un pénitencier ou un autre établissement de correction pour adultes.

WHITEHORSE—LA MUTATION D'EMPLOYÉS DES TRAVAUX PUBLICS

Question n° 1969—M. Orlikow:

1. Combien de fois les représentants du ministère des Travaux publics ont-ils rencontré les représentants de la ville de Whitehorse pour discuter avec eux de la mutation au service de cette ville de certains employés de leur ministère?
2. Combien de fois les représentants du ministère des Travaux publics ont-ils rencontré les représentants du gouvernement territorial pour discuter de la mutation au gouvernement territorial de certains employés de leur ministère (équipe d'entretien)?
3. Y a-t-il eu des réunions avec le groupe d'employés mentionnés dans la partie 1 ou leurs représentants syndicaux et a) dans l'affirmative, combien et b) dans la négative, pourquoi?
4. Y a-t-il eu des réunions avec le groupe d'employés mentionnés dans la partie 2 ou leurs représentants syndicaux et a) dans l'affirmative, combien et b) dans la négative, pourquoi?
5. Si ces réunions n'ont pas eu lieu, le gouvernement s'assurera-t-il de la suspension de toutes les négociations jusqu'à ce qu'aient lieu de telles réunions avec les intéressés ou leurs représentants syndicaux?
6. Le ministère des Travaux publics et la ville de Whitehorse se sont-ils entendus sur la mutation des employés du ministère au service de la ville de Whitehorse relativement au transfert des congés de maladie accumulés, des congés spéciaux et du genre de régime de pension auquel les employés mutés auront droit et, dans l'affirmative, ces arrangements ont-ils été faits après discussions entre les représentants du ministère des Travaux publics et ceux de la ville de Whitehorse et les représentants des employés en cause ont-ils participé à de telles discussions? Si les arrangements ne sont pas encore définitifs, consultera-t-on les représentants des employés concernés avant de conclure une entente à leur sujet?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): 1. Trois réunions préliminaires ont été tenues entre le ministère des Travaux publics et l'administration municipale de Whitehorse en vue d'étudier le projet de mutation des employés du ministère aux services municipaux. Ces

[L'hon. M. Turner.]

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous communique le renseignement suivant: Pour répondre à cette question, Statistique Canada a défini «récidivisme» comme étant toute détention antérieure dans un pénitencier ou un autre établissement de correction pour adultes. Le tableau ci-annexé montre le nombre d'hommes admis en 1970 dans chaque pénitencier du Canada selon le nombre de détentions antérieures dans un pénitencier ou un autre établissement de correction pour adultes.

employés étaient affectés aux services de lutte contre l'incendie et d'épuration de l'eau. Le projet est encore à l'étude.

2. Quatre réunions ont été tenues entre le ministère des Travaux publics et les représentants du gouvernement territorial du Yukon au sujet de la mutation d'employés du ministère des Travaux publics au gouvernement territorial du Yukon.

3. Oui. a) Deux réunions ont été tenues avec les employés en cause et leurs représentants. b) Ne s'applique pas.

4. Oui. Une réunion a été tenue entre le ministère des Travaux publics et des représentants du bureau de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Quatre réunions ont été tenues avec des représentants de l'élément de l'Alliance de la Fonction publique du Canada représentant les employés en cause du ministère des Travaux publics.

5. Ne s'applique pas.

6. Aucune disposition n'a encore été prise relativement au transfert des avantages ou congés accumulés et portés au crédit des employés du ministère des Travaux publics qui seront mutés à l'effectif de l'administration municipale de Whitehorse. Des négociations sont toutefois en cours en vue de la possibilité de conclure un accord réciproque en ce qui concerne la pension de retraite. Les employés qui peuvent être en cause ou leurs représentants syndicaux n'ont pas participé aux pourparlers entre le ministère et l'administration municipale de Whitehorse. Il est possible qu'un accord réciproque soit conclu au sujet de la pension de retraite et, dans ce cas, les employés et leurs représentants syndicaux seront consultés avant la signature de cet accord.